

# Étude pré-opérationnelle de restauration écologique de sites démonstrateurs sur le territoire de Caen Normandie Métropole

## Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole

### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

#### 1. Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte Fermé  
Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole  
16 Rue Rosa Park  
CS 52700  
14027 Caen Cedex 9

Profil d'acheteur consultable sur :

<https://www.e-marchespublics.com/>

#### 2. Objet du marché

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole souhaite élaborer, à terme, un plan d'action « Reconquête de la biodiversité et préservation des ressources » qui sera annexé au Schéma de Cohérence Territoriale Air Climat Energie de Caen Normandie Métropole. Pour cela, et en parallèle de l'étude « Restauration – Renaturation » menée par l'AUCAME, il souhaite réaliser une étude pré-opérationnelle visant à proposer des travaux et/ou plans de gestion sur des sites d'expérimentation judicieusement sélectionnés, qui servira de base à l'élaboration du plan d'action susmentionné.

#### 3. Procédure de passation

Le marché sera passé selon une procédure adaptée, librement définie par le pouvoir adjudicateur, conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la commande publique.

Le Cahier des clauses administratives générales Prestations Intellectuelles applicable au présent marché est le CCAG PI approuvé par Arrêté du 30 mars 2021, complété par un CCAP.

#### 4. Conditions de participation

Le prestataire (entreprise seule ou groupement) devra posséder les compétences pour mener cette étude pré-opérationnelle, à savoir :

- Compétences écologiques et naturalistes (fonctionnement des écosystèmes, biologie des espèces, TVB, etc.)
- Compétences de terrain (réalisation d'inventaires naturalistes, analyse de l'état écologique d'un site, identification des enjeux prioritaires)
- Compétences en gestion écologique des milieux (définition de travaux de restauration écologique, conception de plans de gestion pour milieux naturels, agricoles ou forestiers, choix d'indicateurs de suivi écologique)
- Connaissance du cadre réglementaire et compréhension des enjeux fonciers
- Gestion de projets (planification, budgétisation ...) et capacité à formuler des solutions réalistes, techniquement faisables et économiquement viables
- Capacité de vulgarisation et de rédaction de rapports à différents niveaux de lecture

## 5. **Forme juridique du marché**

Le marché sera conclu :

- Soit avec un prestataire unique ;
- Soit avec des prestataires groupés solidaires.

## 6. **Critères d'attribution**

Conformément aux articles R. 2152-6 et R. 2152-7 du Code de la commande publique, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

### **Valeur technique de l'offre : 50 %**

- Qualité du mémoire technique : 10%
  - Rédaction claire ne laissant pas place à l'interprétation, sans fautes d'orthographe, permettant d'envisager des livrables de qualité : 5%
  - Organisation du mémoire technique facilitant sa lecture et permettant de comprendre le déroulement proposé de la mission : 5%
- Appropriation du sujet : à travers des suggestions qui vont au-delà des besoins exprimés dans le CCTP, montrant une appropriation des enjeux et une expertise pour mener à bien la mission confiée : **15%**
- Une proposition de calendrier détaillée et réaliste : **5%**
- Qualification de l'équipe qui prendrait en charge la mission (niveau d'expérience sur des sujets similaires) et organisation de la relation avec le commanditaire : **20%**

### **Coût de l'offre : 40 %**

*La notation du candidat se fera sur une échelle de 40, selon le calcul suivant :*

*Note de l'offre A = (montant de l'offre la moins-disante x 40) / montant de l'offre A*

### **Références de prestations ou opérations similaires : 10 %**

La présente consultation pourra faire l'objet d'auditions et d'une négociation. Toutefois, le Pôle métropolitain se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans auditions ni négociation conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique.

## 7. **Lieu et date limite de réception des offres**

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 2 avril à 13h**, dans les conditions indiquées au règlement de consultation.

## 8. **Renseignements complémentaires**

Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole

Demande de renseignement complémentaire à transmettre par mail à :

- [veronique.vrard@caen-metropole.fr](mailto:veronique.vrard@caen-metropole.fr) pour les aspects administratifs
- [jael.mokienko@caen-metropole.fr](mailto:jael.mokienko@caen-metropole.fr) pour les aspects techniques

## 9. **Date d'envoi du présent avis à la publication**

**05/03/2026**